

Préambule

1. Nous, les dirigeants du G7, nous sommes réunis à Taormina les 26 et 27 mai 2017 pour aborder, dans un esprit de coopération, les défis mondiaux que nous devons relever aujourd'hui et pour répondre collectivement aux plus grandes préoccupations de nos citoyens. Nous mettons en commun nos efforts afin de poser les bases d'une confiance renouvelée, à la fois envers nos gouvernements et entre nos pays.
2. Nous sommes intimement unis par nos valeurs communes, à savoir la liberté, la démocratie, la sécurité, la paix, la primauté du droit et le respect des droits de la personne. Nous sommes déterminés à coordonner nos efforts pour promouvoir l'ordre international fondé sur des règles et le développement durable à l'échelle mondiale. Nous sommes également convaincus du rôle distinctif de la culture en tant qu'instrument de promotion du dialogue entre les peuples.
3. Le changement technologique et la mondialisation ont été des facteurs déterminants dans l'élévation du niveau de vie dans le monde au cours des dernières décennies. Cependant, leurs avantages n'ont pas été assez largement partagés, ce qui a contribué à créer des inégalités dans de nombreux pays. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, nous sommes encore loin d'avoir éliminé la pauvreté, d'avoir atteint l'objectif « de faim zéro » ou de nous assurer que les générations futures puissent jouir d'un monde juste et pacifique, ainsi que d'un environnement plus propre et plus sûr, comme prévu, par exemple, par le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
4. Nos citoyens exigent à juste titre une éducation de qualité, des emplois décents, un accès à davantage de débouchés économiques, l'égalité entre les sexes et un environnement plus propre. Ils s'attendent à ce que nous accueillions un nombre croissant de réfugiés et de migrants, entre autres grâce à une coopération internationale renforcée. En outre, ils demandent une sécurité accrue et, en particulier, un terme à la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent, y compris sa manifestation en ligne.
5. Dans ce contexte, nous voulons envoyer un message de confiance dans l'avenir, en veillant à ce que les besoins des citoyens soient au centre de nos politiques. En tant que dirigeants du G7, nous avons l'intention d'y parvenir en déployant des efforts concertés pour saisir toutes les occasions offertes par une ère de changement extraordinaire. Nous nous efforcerons de mettre l'accent sur le pouvoir transformateur de la culture, l'égalité entre les sexes, la diversité et l'inclusion, l'éducation, la science, la technologie et l'innovation dans un effort collectif auquel participeront les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les citoyens ordinaires. Pour ce faire, nous devons améliorer les connaissances et les compétences dans tous les secteurs et toutes les régions de nos pays, en favorisant l'innovation et les nouvelles compétences, en investissant dans des domaines comme l'éducation, la formation ainsi que la santé, en vue de stimuler la croissance économique et d'améliorer la qualité de vie de nos populations. Nous nous engageons par conséquent à prendre des mesures concrètes pour gérer les risques actuels et pour transformer les défis en occasions à saisir.

Questions de politique étrangère

6. Nous souhaitons tous renforcer un ordre international fondé sur des règles qui favorise la paix entre les nations, garantit la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les États et assure la protection des droits de la personne. Le monde dans lequel nous vivons a besoin de notre engagement véritable à résoudre les conflits qui affectent des millions d'innocents et qui perturbent le développement et la croissance saine des générations futures.
7. Nous avons approuvé le Communiqué conjoint, la Déclaration sur le comportement responsable des États dans le cyberspace et la Déclaration sur la non-prolifération et le désarmement de la réunion des ministres des Affaires étrangères à Lucca et avons discuté des problèmes et des crises qui menacent le plus la sécurité et le bien-être de nos citoyens et la stabilité mondiale.
8. Six ans après le début de la guerre en Syrie, nous pouvons affirmer que les Syriens ont subi de terribles souffrances. Nous croyons qu'il est possible de mettre un terme à cette crise tragique. Aucun effort ne devrait être épargné

pour mettre fin au conflit à l'aide d'un processus politique inclusif dirigé par les Syriens sous les auspices de l'ONU pour mettre en œuvre une transition crédible, conformément à la Résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies et au Communiqué de Genève. Nous sommes déterminés à accroître nos efforts pour vaincre le terrorisme international en Syrie, en particulier l'EIL/Daech et al-Qaïda. En effet, il sera impossible de vaincre le terrorisme sans un règlement politique. Tous les principaux acteurs doivent assumer leurs responsabilités internationales. Ceux qui ont une influence sur le régime syrien, en particulier la Russie et l'Iran, doivent faire tout leur possible pour utiliser cette influence dans le but d'arrêter cette tragédie, en commençant par la mise en application d'un véritable cessez-le-feu, en interdisant l'utilisation d'armes chimiques, en assurant un accès sécuritaire, immédiat et sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les personnes dans le besoin ainsi qu'en relâchant toute personne détenue arbitrairement et en autorisant le libre accès aux prisons. À cette fin, nous espérons que l'accord d'Astana pourra contribuer efficacement à la diminution de la violence. Si la Russie accepte d'user positivement de son influence, nous sommes prêts à travailler en collaboration avec elle pour résoudre le conflit en Syrie, en tentant de nous entendre sur un règlement politique. Nous sommes prêts à contribuer aux coûts de la reconstruction lorsqu'une transition politique acceptable sera en cours. Nous ne participerons à aucun effort de stabilisation visant à appuyer l'ingénierie sociale et démographique.

9. Nous réitérons nos préoccupations les plus profondes en ce qui concerne l'utilisation d'armes chimiques en Syrie et nous réaffirmons notre vive condamnation de l'utilisation d'armes chimiques partout, à tout moment, par n'importe qui, en toutes circonstances. Les individus, les entités, les groupes ou les gouvernements responsables de tels actes devront rendre compte de leurs actes.
10. En Libye, il est urgent de progresser sur le chemin du dialogue politique inclusif et de la réconciliation nationale. Nous nous félicitons des récentes rencontres entre les principaux acteurs libyens. Tous les Libyens doivent adopter un esprit de compromis et s'abstenir de prendre des mesures qui pourraient alimenter d'autres conflits. Tout en mettant en garde contre la tentation de parvenir à un règlement de la situation en ayant recours aux effectifs militaires, nous réitérons notre soutien total au cadre institutionnel établi dans l'Accord politique libyen (APL) au sein duquel des solutions politiques peuvent être trouvées. Nous appuyons également les ajustements possibles à l'APL qui peuvent contribuer à une réconciliation anticipée. Nous soutenons par ailleurs les efforts de médiation de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), ainsi que le Conseil présidentiel et le gouvernement de l'entente nationale dans le cadre de leurs efforts visant à consolider les institutions de l'État, à atténuer les souffrances humaines, à protéger et à élargir les infrastructures, à renforcer et à diversifier l'économie, à gérer les mouvements migratoires et à éradiquer la menace terroriste.
11. Nous avons fait des progrès importants dans la réduction de la présence de l'EIL/Daech en Syrie et en Irak et dans la diminution de son attrait. Nous nous engageons à poursuivre ces efforts afin d'achever la libération des territoires aux mains de l'EIL/Daech, en particulier Raqqa et Mossoul, et à mettre un terme à la violence ainsi qu'aux violations massives et flagrantes des droits de la personne et du droit humanitaire commises par l'EIL/Daech dans le but de finalement éliminer cette organisation. Ceux qui ont commis des crimes au nom de l'EIL/Daech, y compris l'utilisation d'armes chimiques, doivent être tenus responsables. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la lutte contre l'EIL/Daech en Libye. Nous appelons tous les pays de la région à jouer un rôle constructif en contribuant aux efforts visant à parvenir à des solutions politiques inclusives, à la réconciliation et à la paix, qui sont le seul moyen d'éradiquer l'EIL/Daech, d'autres groupes terroristes et l'extrémisme violent à long terme en Irak, en Syrie, au Yémen et au-delà.
12. Nous réitérons notre engagement en faveur de la non-prolifération et du désarmement. La Corée du Nord, une priorité absolue du programme international, pose de plus en plus de nouveaux niveaux de menace, tous très sérieux, pour la paix et la stabilité internationales et le régime de non-prolifération par ses violations répétées et constantes du droit international. Elle doit se conformer immédiatement et intégralement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU (CSNU) et abandonner complètement et irrévocablement tous ses programmes nucléaires et de missiles balistiques. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les essais nucléaires et les lancements de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord, et nous sommes prêts à

renforcer les mesures visant à atteindre ces objectifs. Nous exhortons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour assurer une mise en œuvre durable, complète et minutieuse des résolutions pertinentes du CSNU. Nous exhortons la Corée du Nord à répondre aux préoccupations relatives à l'aide humanitaire et aux droits de la personne, et notamment à résoudre immédiatement la question des enlèvements.

13. Il n'est possible d'atteindre une solution durable à la crise en Ukraine que par la pleine mise en œuvre par toutes les parties des engagements qu'elles ont pris en vertu des accords de Minsk. Nous appuyons les efforts du groupe de Normandie et nous saluons l'engagement multiforme pris par l'OSCE pour atténuer la crise. Nous soulignons la responsabilité de la Fédération de Russie dans le conflit et mettons l'accent sur le rôle qu'elle doit jouer pour rétablir la paix et la stabilité. Nous condamnons de nouveau l'annexion illégale de la péninsule de Crimée et réitérons notre politique de non-reconnaissance. Nous soutenons pleinement l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Nous rappelons par ailleurs que la durée des sanctions est clairement liée à la pleine mise en œuvre par la Russie de ses engagements en vertu des accords de Minsk et à son respect de la souveraineté de l'Ukraine. Ces sanctions punitives pourront être retirées une fois que la Russie respectera ses engagements. Toutefois, nous sommes également disposés à prendre davantage de mesures restrictives qui augmenteront le fardeau financier sur la Russie, le cas échéant. Nous maintenons notre engagement à aider l'Ukraine dans la mise en œuvre de son programme de réforme ambitieux, mais nécessaire, et nous félicitons Kiev pour les progrès réalisés à ce jour. Malgré nos différences, nous sommes disposés à reprendre le dialogue avec la Russie pour faire face aux crises régionales et relever nos défis communs dans l'intérêt de chacun.
14. Nous réitérons notre engagement à maintenir un ordre maritime fondé sur des règles et reposant sur les principes du droit international, dont ceux énoncés dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), ainsi qu'à résoudre de façon pacifique des différends maritimes, notamment à l'aide de mécanismes juridiques et diplomatiques, comme l'arbitrage. Nous demeurons préoccupés par la situation dans les mers de Chine orientale et méridionale et sommes fermement opposés à toute mesure unilatérale susceptible d'accroître les tensions. Nous exhortons toutes les parties à poursuivre la démilitarisation des éléments contestés.
15. Les récentes cyberattaques qui ont frappé d'importantes infrastructures du monde entier renforcent notre engagement à accroître la coopération internationale pour protéger un cyberspace accessible, ouvert, interopérable, fiable et sécurisé, ainsi que ses avantages considérables pour la croissance économique et la prospérité. Nous travaillerons ensemble, et avec d'autres partenaires, pour lutter contre les cyberattaques et atténuer leurs répercussions sur nos infrastructures fondamentales et sur le bien-être de nos sociétés.

Économie mondiale

16. La reprise économique mondiale prend de l'ampleur, mais la croissance reste modérée et le PIB est encore inférieur à son potentiel dans de nombreux pays, puisque les risques de détérioration demeurent prépondérants. Notre priorité absolue consiste à accroître la croissance mondiale pour pouvoir améliorer le niveau de vie et créer des emplois de qualité. À cette fin, nous réaffirmons notre engagement à utiliser tous les outils stratégiques – monétaires, budgétaires et structurels – à titre individuel et collectif, pour parvenir à une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive. En particulier, la politique monétaire devrait continuer de soutenir l'activité économique et d'assurer la stabilité des prix, conformément au mandat des banques centrales. Nous sommes d'accord pour dire que la politique budgétaire devrait être utilisée avec souplesse pour stimuler la croissance et la création d'emplois, tout en renforçant l'inclusion et en veillant à que la dette en proportion du PIB reste viable. Ce faisant, nous convenons de l'importance d'améliorer la qualité des finances publiques, notamment en faisant une priorité des investissements de grande qualité, comme dans les infrastructures. Nous demeurons déterminés à promouvoir les réformes structurelles afin de stimuler la productivité et la production éventuelle, tout en assurant la coordination appropriée de celles-ci avec les politiques macroéconomiques. Nous réaffirmons les engagements actuels du G7 en matière de taux de change, comme convenu par les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales lors de leur réunion à Bari. Nous nous efforcerons de réduire les déséquilibres excessifs à l'échelle mondiale, et ce, de manière à favoriser la croissance mondiale. Nous nous engageons à lutter contre toutes les

formes de corruption et d'évasion fiscale, afin de renforcer la confiance du public dans les gouvernements et de favoriser une croissance mondiale durable.

Inégalités

17. Nous saluons le « Programme politique de Bari sur la croissance et les inégalités » adopté par les ministres des Finances du G7 et les gouverneurs des banques centrales en tant que cadre pour favoriser une croissance inclusive grâce à un large éventail d'options stratégiques. Nous reconnaissons que les inégalités, non seulement en matière de revenu, mais sous toutes leurs formes, représentent une grande source d'inquiétude. En fait, les inégalités excessives, également présentes à l'échelle mondiale, sapent la confiance et limitent le potentiel de croissance future. En outre, les inégalités peuvent contribuer aux disparités régionales au sein des pays et nuire à la mobilité intergénérationnelle, tout en compromettant la cohésion sociale et en mettant de la pression sur les institutions. À cet égard, nous nous efforcerons de renforcer les capacités et la résilience de nos économies et de nos collectivités pour nous adapter au rythme des changements afin que l'économie mondiale convienne à tous.

Égalité entre les sexes

18. L'égalité entre les sexes est un élément fondamental du respect des droits de la personne et constitue une priorité absolue pour nous, puisque les femmes et les filles sont des vecteurs importants du changement. Promouvoir leur autonomie et réduire l'écart entre les sexes est non seulement la bonne chose à faire, mais une manière intelligente de stimuler nos économies et une contribution cruciale aux progrès menant à un développement durable. Les femmes et les filles se heurtent à des taux élevés de discrimination, de harcèlement, de violence et d'autres violations et abus des droits de la personne. Bien que les femmes et les filles soient plus éduquées que jamais, elles sont encore plus susceptibles d'occuper des emplois demandant peu de qualifications et peu rémunérés et assument la plus grande partie du fardeau des soins non rémunérés et des travaux ménagers. De plus, leur participation et leur leadership dans la vie privée et publique ainsi que leur accès aux débouchés économiques demeurent inégaux. L'accroissement de la participation des femmes à l'économie, notamment en comblant les écarts entre les sexes dans le domaine du crédit et de l'entrepreneuriat et en améliorant leur accès au capital, aux réseaux et aux marchés, peut avoir des répercussions économiques incroyablement positives. Nous, à titre de membres du G7, avons pris des mesures importantes pour lutter contre les inégalités entre les sexes, mais il reste beaucoup à faire. Nous restons donc déterminés à intégrer l'égalité entre les sexes dans toutes nos politiques. Nous saluons l'importante contribution du Forum du G7 consacré aux femmes. Pour promouvoir le renforcement socioéconomique des femmes et des filles, nous avons adopté la première « Feuille de route du G7 pour un environnement économique respectant l'égalité entre les sexes ».

Commerce

19. Nous reconnaissons que le commerce et l'investissement libres, justes et mutuellement avantageux sont des moteurs clés de la croissance et de la création d'emplois. Par conséquent, nous réitérons notre engagement à maintenir nos marchés ouverts **[et à lutter contre toutes les formes de protectionnisme]**, tout en dénonçant fermement les pratiques commerciales déloyales. Parallèlement, nous reconnaissons que les échanges n'ont pas toujours profité à tous. Pour cette raison, nous nous engageons à adopter des politiques appropriées afin que toutes les entreprises et tous les citoyens puissent tirer le meilleur parti des débouchés offerts par l'économie mondiale. **[Nous sommes prêts à collaborer pour promouvoir des marchés réciproquement ouverts, à l'échelle bilatérale et au sein de l'OMC.]**

20. Nous appuyons l'élimination de toutes les pratiques entravant le commerce – y compris le dumping, les obstacles non tarifaires discriminatoires, les transferts forcés de technologie, les subventions et d'autres formes de soutien par les gouvernements et les institutions connexes qui faussent les marchés – afin d'assurer une vraie égalité des chances. Nous nous engageons à renforcer davantage notre coopération et à collaborer avec nos partenaires afin de gérer les capacités excédentaires mondiales dans les secteurs industriels de l'acier, de l'aluminium et d'autres secteurs clés et d'éviter son émergence dans d'autres domaines. En ce sens, nous sommes préoccupés par les

mesures entravant le commerce qui visent à promouvoir les technologies clés. À cette fin, nous saluons la mise en place du Forum mondial sur la surcapacité d'acier, créé par le G20 et animé par l'OCDE, et exhortons tous les membres à trouver rapidement des solutions politiques efficaces qui amélioreront la fonction et l'ajustement du marché afin de répondre aux causes profondes de la surcapacité d'acier à l'échelle mondiale. Nous appelons également le Groupe de travail international sur les crédits à l'exportation à élaborer de nouvelles lignes directrices pour le financement des exportations par le gouvernement public.

21. Nous reconnaissons l'importance du système commercial multilatéral fondé sur des règles. Nous nous engageons à collaborer pour améliorer le fonctionnement de l'OMC, afin d'assurer une mise en œuvre complète et transparente ainsi qu'une application efficace et en temps opportun de toutes les règles de l'OMC par tous les membres, et pour assurer la réussite de la 11^e Conférence ministérielle de l'OMC.
22. Nous sommes déterminés à améliorer l'application et la promotion des normes internationalement reconnues en matière de protection sociale, de travail, de sécurité, de coopération fiscale et d'environnement dans l'ensemble de l'économie mondiale et de ses chaînes d'approvisionnement.
23. Enfin, nous reconnaissons que l'investissement international peut également jouer un rôle important dans le maintien de la croissance et la création d'emplois, et nous nous efforçons donc d'offrir un environnement prévisible afin de faciliter l'investissement direct étranger.

Mobilité humaine

24. Le mouvement actuel à grande échelle des migrants et des réfugiés est une tendance mondiale qui, compte tenu de ses répercussions pour la sécurité et les droits de la personne, appelle à des efforts coordonnés à l'échelle nationale et internationale. Nous reconnaissons que la gestion des migrants – tout en tenant compte de la distinction entre les réfugiés et les migrants – nécessite à la fois une stratégie d'urgence et une démarche à long terme. Nous reconnaissons également la nécessité d'aider les réfugiés le plus près possible de leur pays d'origine ainsi que de leur permettre de revenir dans leur collectivité d'origine en toute sécurité, et de reconstruire celles-ci. Parallèlement, tout en respectant les droits de la personne de tous les migrants et de tous les réfugiés, nous réaffirmons les droits souverains des États, individuellement et collectivement, de contrôler leurs propres frontières et d'établir des politiques dans leur intérêt national et à l'appui de leur sécurité nationale.
25. Nous convenons d'établir des partenariats pour aider les pays à créer les conditions à l'intérieur de leurs propres frontières qui répondent aux facteurs de migration, puisqu'il s'agit de la meilleure solution à long terme. Nous reconnaissons également que les États partagent une certaine responsabilité en ce qui concerne la gestion des mouvements; la protection des réfugiés et des migrants, surtout les plus vulnérables comme les femmes à risque, les adolescents, les enfants et les mineurs non accompagnés; et l'application du contrôle aux frontières, l'établissement de régimes de retour et une coopération renforcée en matière d'application de la loi. Il s'agit d'instruments essentiels pour réduire les migrations irrégulières ou illégales et pour lutter contre la traite des migrants, la traite et l'exploitation des personnes et toutes les formes d'esclavage, y compris l'esclavage moderne. De cette manière, nous protégerons la valeur des aspects positifs d'une migration sûre, ordonnée et normale, puisque les mouvements bien gérés peuvent apporter des avantages économiques et sociaux aux pays d'origine et de destination ainsi qu'aux migrants et aux réfugiés mêmes.

Afrique

26. La sécurité, la stabilité et le développement durable de l'Afrique représentent à nos yeux des priorités élevées. Notre objectif consiste en effet à renforcer la coopération et le dialogue avec les pays africains et les organisations régionales pour renforcer leurs capacités afin de mieux prévenir les crises et les conflits, y répondre et les gérer conformément aux objectifs pertinents du Programme 2030 pour le développement durable. Une Afrique stable signifie un environnement stable pour l'investissement. À cet égard, nous prenons note du prochain lancement par l'UE du Plan d'investissement externe (PIE), un outil important pour stimuler l'investissement en Afrique, ainsi que de l'Initiative de partenariat du G20 envisagée avec l'Afrique et de la promesse d'investissement faite à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICADVI). Il est aussi important de poursuivre nos efforts en vue d'accroître l'accès fiable à l'énergie [durable] en Afrique. Débloquer le potentiel de l'Afrique exige l'autonomisation de millions de personnes grâce à l'innovation, l'éducation, la promotion de l'égalité entre les sexes et le développement du capital humain. Des possibilités d'emplois décents, de meilleurs services de santé et la sécurité alimentaire contribueront également à bâtir une société plus résiliente dans un monde en évolution rapide. Nous cherchons à travailler en partenariat avec le continent africain, à l'appui du Programme 2063 de l'Union africaine, afin de fournir à la jeune génération, en particulier, des compétences adéquates, des infrastructures de qualité, des ressources financières et la promesse d'un avenir durable, prospère et sûr. De tels progrès permettront également de réduire la pression migratoire, d'apaiser les urgences d'ordre humanitaire et de créer des débouchés socioéconomiques pour tous.

Sécurité alimentaire et nutrition

27. L'un des objectifs d'importance cruciale pour le G7 consiste à mettre un terme à la faim dans le monde, à assurer la sécurité alimentaire et une nutrition améliorée, ainsi qu'à promouvoir des formes d'agriculture durable. Nous réaffirmons notre objectif collectif de permettre à 500 millions de personnes dans les pays en développement de ne plus souffrir de la faim ou de malnutrition d'ici 2030, dans le cadre d'un effort plus large impliquant nos partenaires et des acteurs internationaux.
28. Nous sommes profondément préoccupés par les niveaux dévastateurs d'insécurité alimentaire, enflammés par les conflits et l'instabilité, qui ont déjà causé une famine dans certaines parties du Soudan du Sud et un grave risque de famine en Somalie, au Yémen et au nord-est du Nigéria, et qui affectent de manière importante plus de 20 millions de personnes. Nous appuyons fermement l'appel du Secrétaire général des Nations Unies pour des mesures d'urgence. Nous mobilisons rapidement l'aide humanitaire, nous continuerons à soutenir les processus politiques qui abordent les causes profondes des crises et nous nous sommes engagés à renforcer le système humanitaire international pour prévenir, atténuer et mieux préparer les crises futures, tout en renforçant notre engagement à accroître leur résilience.
29. Tout en insistant sur la dimension mondiale du défi que pose l'insécurité alimentaire et la malnutrition, nous reconnaissons que des mesures urgentes sont nécessaires en Afrique subsaharienne, la région avec le pourcentage le plus élevé de personnes sous-alimentées, de pauvreté profonde dans les régions rurales et urbaines et, surtout, des mouvements importants de personnes, et où plus des deux tiers des pays les moins développés sont situés.
30. Nous avons donc décidé d'apporter notre appui collectif à la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable en Afrique subsaharienne grâce à une série de mesures. Celles-ci comprennent l'augmentation de l'aide au développement officielle, un meilleur ciblage et une meilleure mesure de nos interventions respectives conformément aux recommandations en matière de sécurité alimentaire et de nutrition formulées à Elmau et à Ise-Shima ainsi que la garantie que ces mesures atteindront les femmes et les filles, tout en soutenant les efforts déployés pour attirer des investissements privés responsables et des ressources supplémentaires provenant d'autres acteurs du développement. Nous encouragerons en outre le financement mixte et les partenariats public-privé (PPP). Nous agirons conformément aux priorités des pays africains et conformément au Programme 2063 de l'Union africaine, lequel vise à atteindre les régions les plus négligées et les personnes les plus vulnérables.

Climat et énergie

31. Nous nous engageons à renforcer notre sécurité énergétique collective et à assurer l'établissement de marchés mondiaux ouverts, transparents, liquides et sûrs pour nos ressources et technologies appartenant aux énergies renouvelables. Nous réaffirmons que tous les pays qui choisissent d'utiliser l'énergie nucléaire doivent s'assurer de respecter les normes les plus rigoureuses en matière de sécurité nucléaire, de sécurité et de non-prolifération. Nous sommes déterminés à saisir les débouchés considérables, en termes de croissance et de création d'emplois, qui découleront de la transformation du secteur de l'énergie et des technologies propres.
32. Les États-Unis procèdent actuellement à un examen de leurs politiques sur le changement climatique et l'Accord de Paris. Ils ne sont donc pas en mesure de se rallier au consensus sur ces sujets. Pour témoigner leur compréhension à l'égard de ce processus, les chefs d'État et de gouvernement de l'Allemagne, du Canada, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni, ainsi que les présidents du Conseil européen et de la Commission européenne, ont réitéré le ferme engagement qu'ils avaient pris lors du Sommet d'Ise-Shima consistant à mettre en œuvre rapidement l'Accord de Paris.
33. Dans ce contexte, nous convenons tous de l'importance d'appuyer les pays en développement.

Innovation, compétences et main-d'œuvre

34. La Prochaine révolution de la production (PRP) offre une occasion extraordinaire d'accroître la compétitivité et de stimuler une croissance axée sur l'innovation. En réformant nos systèmes de production existants, la PRP peut effectivement permettre à toutes les entreprises, y compris aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), et aux gens de tous les secteurs et de toutes les régions, de tirer parti des avantages de l'innovation et de la numérisation ainsi que d'améliorer les possibilités des femmes de faire carrière dans les domaines des STIM.
35. Parallèlement, l'avancement de l'automatisation et des technologies émergentes, même si elles contribuent à l'innovation et à la croissance économique, présente des défis et modifie considérablement l'avenir du monde du travail. Nous avons la responsabilité de faire face à ces défis, en gérant les risques connexes de la PRP et de la transition en cours, et de repenser l'avenir du travail et de l'éducation – grâce, entre autres, à une collaboration étroite avec les intervenants – afin d'assurer une transition qui fonctionne pour tous. Nos systèmes éducatifs et nos styles de travail doivent être adaptés aux circonstances nationales. Les entreprises et les partenaires sociaux devraient être étroitement associés et s'engager à participer à de nouvelles initiatives dans l'éducation et la formation initiale et permanente. Nous devons également aborder de nouvelles formes de travail et améliorer les conditions de travail existantes en mettant en œuvre des politiques saines en matière de travail et en ajustant nos systèmes de protection sociale, le cas échéant, dans le cadre d'une stratégie multipartite, afin de garantir la stabilité de notre main-d'œuvre.
36. Pour ces raisons, nous avons adopté un « Plan d'action du G7 axé sur les gens consacré à l'innovation, aux compétences et à la main-d'œuvre ». Élaboré avec le soutien de l'OCDE et de l'OIT, il décrit un ensemble de recommandations stratégiques éventuelles pour accroître au maximum les avantages de la PRP et il sera perfectionné par nos ministres concernés lors de leurs prochaines réunions ministérielles.
37. En outre, afin de faciliter le dialogue avec les principaux intervenants et de fournir au G7 des renseignements de première ligne sur les questions liées à l'innovation, nous avons mis en place un « Conseil consultatif stratégique pour les dirigeants du G7 sur l'innovation axée sur les gens » (I-7). La première réunion du groupe aura lieu lors de la semaine de l'innovation du G7 à Turin.

Santé

38. Nous nous engageons à promouvoir la sécurité sanitaire au niveau mondial et à instaurer des politiques qui favorisent l'amélioration de la santé physique et mentale des gens dans le monde entier. Le bien-être et une vie saine contribuent à la réalisation de gains économiques, sociaux et de sécurité plus larges. Nous reconnaissons que la santé des femmes et des adolescentes et les soins de santé qui leur sont offerts doivent être améliorés. Nous

soulignons aussi les répercussions des facteurs environnementaux sur la santé humaine. Nous restons déterminés à renforcer les systèmes de santé ainsi que la préparation et la réponse rapide, efficace et coordonnée aux urgences de santé publique et aux défis à long terme. Par conséquent, nous avons demandé à nos ministres de la Santé d'effectuer un suivi de ces questions lors de leur réunion en novembre.

Santé

39. Nous nous réjouissons à la perspective de nous réunir sous la présidence du Canada en 2018.

